MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE 29. 09. 95
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF../ 2327006 / Dossier pédagogique 50770

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES ENSIGNANTS EN MULTIMEDIA : UF1 IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756161U36C1

Etablissement : COURS COMMERC ET INDUST DE LA VILLE DE WAVRE
---------- RUE DU CHEMIN DE FER,18
1300 WAVRE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

50770 h-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. *La présente proposition émane du :*
   * *Pouvoir organisateur: Ville de Wavre*

Dénomination: Cours Commerciaux et Industriels de la Ville de Wavre

Adresse complète: rue du Chemin de Fer, 18 1300 Wavre

Date et signature du représentant du PO subventionné

Le Bourgmestre,
05 JUIL. 1995
Ch. AUBECQ.

n° matricule : 2.327.006
n° de téléphone : 010/22.20.26

2. *Transmis en date du ..... par le réseau*

3. *Intitulé de l'unité de formation :*

Code:	75L1 61 V361

FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON

4. *Finalités de l'unité de formation:* *repris en annexe n°1 de 1 page*

5. *Capacités préalables requises:* *repris en annexe n°2 de 1 page*

6. *Classement de l'unité de formation:*

   **** Catégorie de l'enseignement supérieur de type court: Pédagogique***

7. *Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :* *repris en annexe n° 3 de 1 page*

8. *Programme du cours :* *repris en annexe n° 4 de 1 page*

9. *Fixation des capacités terminales :* *repris en annexe n° 5 de 1 page*

10. *Chargé de cours :* *repris en annexe n° 6 de 1 page*

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation:	751611361

Horaire minimum

1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire MULTIMEDIA	CT	S	32
2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

---

12. Réservé au service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

VOIR ANNEXE.
LE 24.08.95
E. LAMOTTE

AVIS FAVORABLE
LE 14-09-95
E. LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : 20 SEP. 1995

Signature

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

05 JUIL. 1995

ANNEXE 1

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE. VIDEO ET SON
40 périodes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation a pour but de rendre l'étudiant capable d'acquérir des compétences transférables dans le domaine de la communication multimédia.
Et plus particulièrement, il sera familiarisé au traitement de l'image photographique, du son et de la vidéo.

05 JUIL 1995

ANNEXE 2

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON
40 périodes

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Face à un système d'exploitation installé,
en s'aidant, éventuellement d'un programme utilitaire

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

⇒ utiliser des commandes internes, externes
⇒ créer et utiliser un fichier de procédure
⇒ utiliser un programme de copie et de sauvegarde d'une mémoire auxiliaire (backup) et de restauration
⇒ modifier les attributs d'un fichier
⇒ utiliser l'aide en ligne, les documents d'accompagnement et interpréter les messages du système

TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation d'une des U.F. suivantes:

INFORMATIQUE: systèmes d'exploitation
ou
INFORMATIQUE - logiciel graphique d'exploitation

0 5 JUIL. 1995

ANNEXE 3

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE. VIDEO ET SON
40 périodes

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Deux étudiants, maximum, par poste de travail

0 5 JUIL. 1995

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON
40 périodes

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable:

En traitement de l'image photographique

⇒ d'identifier et de maîtriser les différents formats d'images
(BMP, PCX, TIFF, JPEG, PCD ..)
⇒ d'utiliser ces derniers correctement en fonctions des facteurs tels que
volume en octets
possibilités de conversion
degré de possibilité de l'image

⇒ d'utiliser des supports de stockage optiques CD ROM, CD photo
⇒ d'utiliser les techniques d'acquisition par scanner
⇒ d'expérimenter certains logiciels de traitement d'images (photostyler,adobe, photoshop,, paint shop pro .

En traitement de l'image vidéo
⇒ de maîtriser les technologies de base des cartes d'acquisition et de traitement du son
(SOUND BLASTER, CD AUDIO)
⇒ de maîtriser les technologies de base des cartes d'acquisition et de traitement de la vidéo
(VIDEO BLASTER, VIDIOLA,VIDEOPIGOT, DVI,DVA ..)
⇒ d' identifier et de maîtriser les formats des fichiers vidéos et les algorithmes de compression
(AVI, MMM, MPEG,..)
d'expérimenter certains logiciels de traitement de la vidéo (VIDEO FOR WINDOWS)

En traitement de son
⇒ d'utiliser les supports de stockage CD ROM, CD I
⇒ d'identifier et de maîtriser les différents formats de fichiers son (WAV,MIDI, CD AUDIO..)
⇒ d'utiliser ces derniers correctement en fonctions des facteurs tels que
volume en octets
possibilités de conversion
degré de possibilité de l'image
⇒ d'utiliser des supports de stockage optiques CD ROM, CD AUDIO
⇒ d'expérimenter certains logiciels de traitement et d'exploitation du son

0 5 JUIL. 1995

ANNEXE 5

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON
40 périodes

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A partir d'un scénario donné , illustrant une séquence pédagogique, en utilisant les logiciels d'une manière adéquate

CAPACITES

L'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

⇒ réaliser une application mettant en jeu le traitement du son, de l'image fixe ou de la vidéo

DEGRE DE MAITRISE

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant a respecté les différentes techniques de récupération, d'association et de gestion de fichiers.
Il aura mis en évidence les potentialités pédagogiques de ces différents outils dans une perspective d'enseignement.

0 5 JUIL. 1995

ANNEXE 6

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON
40 périodes

PROFIL DU (DES) CHARGES DE COURS

Le chargé de ces cours sera un expert et/ou un enseignant qui par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques du domaine concerné.

0 5 JUIL. 1995

COMMUNAUTE FRANCAISE

Seraing, le 16 juin 1995

Conseil Supérieur de l'Enseignement
de Promotion sociale

Présidence: Jean LOOSVELDT
rue Curie 12 - 4100 SERAING
Tél.: Bureau: 041/307.285
Fax.: Bureau: 041/307.289
Tél.: Privé: 041/36.99.06

CPEONS
Monsieur G. VLAEMINCK
Administrateur délégué
rue des Halles 13
1000 BRUXELLES

V. Réf.:

N. Réf.: C.SUP 903, 904, 905/JL/BM

Monsieur l'Administrateur délégué,

Objet: Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale
Classement des unités de formation:
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF1 Image photographique, vidéo et son
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF2 Conception et développement d'applications multimédia
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF3 Développement de projets
C.C.I. - Wavre - Matricule: 2.327.006

Je vous informe que le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale classe dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court et de promotion sociale les unités de formation reprises sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur délégué, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,

J. LOOSVELDT

Copie adressée:
- *à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions*
- *à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale*
- *à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale*
- *au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale*
- *aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française*
- *au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française*
- *à la Direction de l'établissement*

ANNEXE (dossier pédagogique).

Etablissement :

COURS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE LA VILLE DE WAVRE.

rue du Chemin de Fer, 18
1300 WAVRE.

2.327.006

Unité de formation : *Code : 75.61.61.U36C1*

FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS :
UF1 IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON.

Remarque générale :

Les annexes doivent porter la date du document 8bis correspondant. (A.E.C.F. du 18.11.91 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'enseignement de promotion sociale de régime 1 tel que modifié par l'A.G.C.F. du 26.04.94).

INTITULE DE LA FORMATION

A adapter:

INFORMATIQUE - FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS - MULTIMEDIA - GESTION DES DONNEES.

DENOMINATION DES COURS

Préciser « Laboratoire d'informatique »

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Seul le profil de l'expert est à décrire.
L'enseignant répond à la législation en matière de titres.
A modifier en conséquence

Vedrin, le 24 août 1995.

E. LAMOTTE